PROCES-VERBAL Genève, le 18 avril 2013

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) qui s'est tenue le samedi **23 février 2013 à Lausanne.**

1.	**Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus**	**2**
2.	**Désignation des scrutateurs et droit de vote**	**2**
3.	**Approbation du pv de l'ago du 11 février 2012 à Bussigny-près-Lausanne**	
4.	**Acceptation des rapports annuels et d'activités 2012**	**2**
5.	**Acceptation des comptes annuels et rapport de la commission de gestion 2012**	**3**
6.	**Approbation du budget 2013**	**3**
7.	**Décisions concernant les propositions**	**3**
8.	**Élection statuaires du président et des membres du CE, de la commission de gestion**	**3**
9.	**Élection de remplacement, si démission en cours de législation**	**4**
10.	**Nomination de membres d'honneurs**	**4**
11.	**Acceptation, démission, radiation de membres**	**4**
12.	**Attribution de l'organisation de l'ago de l'année prochaine et suivante**	**5**
13.	**Divers**	**4**
14.	**Honneurs**	**8**

Le Comité Exécutif (CE) s'est réuni avant l'AGO et a traité l'ordre de jour tel qu'annoncé par le Président. Les points ont été présentés aux délégués présents à l'AGO.

1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à 14h45 par le Président Alberto Bordoli. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués présents.
Il remercie le club organisateur, le CM Cour Lausanne pour son accueil et l'apéritif qui suivra et donne la parole à Bernard Binggeli.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée par le Président en honneur aux disparus.

Se sont excusés : Frédéric Bianchi, Marie Polli, Laura Polli, Pascal Charrière, Peppo Galfetti, Joseph Bianco, Roland Estoppey, Sandra Xerri.

2. Désignation des scrutateurs et droit de vote

Sont présents	7 clubs avec droit de vote	11 voix
	4 membres d'honneur	4 voix
	4 membres du CE de la FSM	4 voix
	1 membre de la CT de la FSM	1 voix
	Total	**20 voix**

Majorité absolue	11 voix
Majorité des 2/3	14 voix

Est désigné scrutateur : Monsieur Patrick Grandjean.

3. Approbation du PV de l'AGO du 11 février 2012 à Bussigny-près-Lausanne

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2012 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2012

Les rapports ont été transmis à tous les Clubs et sont à disposition sur le site internet.

4.1 Rapport du Président

A. Bordoli donne lecture de son rapport d'activité.

4.2 Rapport du Chef Technique
4.3 Rapport du Responsable des juges de marche
4.3 Rapport de la Commission des Compétitions

D. Grandjean donne lecture de son rapport d'activité.

Ces 4 rapports sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

5. Acceptation des comptes annuels et rapport de la Commission de Gestion

5.1 Acceptation des comptes annuels

D. Albisetti présente les comptes et détaille les divers postes.
La situation de la société est solide et clos l'année sur un léger bénéfice.
D. Albisetti remercie Swiss Athletics pour le soutien financier.

5.2 Rapport de la Commission de Gestion

D. Albisetti donne la parole aux vérificateurs de la commission de gestion, Messieurs Claude Greber et Michel Schneider, qui le félicitent pour la tenue exemplaire des comptes de la FSM et demandent à l'AGO de lui en donner décharge.

Le rapport de la commission de gestion est approuvé sans avis contraire à l'unanimité de l'assemblée.

6. Approbation du budget 2013

D. Albisetti donne lecture du budget 2013.
Le budget 2013 est approuvé à l'unanimité.

7. Décisions concernant les propositions

Deux propositions écrites sont parvenues au CE de la FSM.

CM Monthey propose de conserver les points pour le CSI selon la tabelle actuelle, mais d'attribuer les médailles aux 3 premiers athlètes en tenant compte d'une marge de 15% par rapport au temps du vainqueur.

Cette proposition est rejetée par l'assemblée
(1 voix pour / 18 voix contre / 1 abstention)

SAL Lugano propose de créer une Coupe FSM pour les Femmes

Cette proposition est acceptée par l'assemblée
(17 voix pour / 1 voix contre / 2 abstentions)

8. Élection statuaire du président, des membres du CE et des commissions

Deux démissions sont parvenues au CE de la FSM.

J. Genet - Vice-président et D. Grandjean - Responsable CC ont donné leur démission.

Commission de gestion pour 2014

Joseph Bianco, rapporteur
Michel Schneider, vérificateur
Michel Martin, suppléant

9. Élection de remplacement, si démission en cours de législation

Suite à deux démissions, le Président s'adresse aux Clubs et aux personnes présentes dans la salle, en leurs demandant, s'ils ont une personne à présenter pour compléter le CE de la FSM ou pour entrer dans une des commissions.

- Aucunes propositions de la part des personnes présentes.

D. Albisetti annonce qu'une personne faisant partie de l'organisation de la SAL Lugano serait prête à reprendre un poste au sein du CE FSM.
En effet, Mlle Sandra Xerri (non présente, mais excusée pour raison professionnelle) est une personne ayant déjà de l'expérience dans l'organisation de grandes compétitions internationales de marche (2 participations à la SAL « Lugano Trophy »).
Elle a également fait partie de la Fédération de Volleyball, de l'Athletics à Lausanne. Elle a également travaillé au sein d'un centre de fitness et actuellement elle est engagée auprès de l'Union Internationale Mononautique à Monaco.
Sandra Xerri bénéficie d'un Master Gestion des Sports en marketing.
Bien qu'établie à Monte-Carlo durant 6 mois de l'année, elle souhaite entrer au sein du Comité et mettre à disposition ses compétences et ses connaissances.

- J. Genet, démissionnaire appuie la candidature de S. Xerri.

Sandra Xerri est nommé par applaudissement.

Concernant le remplacement de D. Grandjean à la Commission CC. En attendant les clubs transmettrons ad-intérim leurs documents pour validation au CE de la FSM (version e-mail/papier).
Le délai à respecter est de **60 jours** avant la date de la compétition.

10. Nomination de membres d'honneurs

Est nommé Membre d'honneur : Claudio Libotte
A. Bordoli lui remettra un diplôme et quelques présents lors de la compétition en mars à Lugano.

11. Acceptation, démission, radiation de membres

A. Bordoli récompense Jérôme Genet et Daniel Grandjean en les remerciant pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

Entrée au sein de la FSM d'un nouveau club.
A. Bordoli donne la parole à Monsieur André Chuard, Président du Club Carouge Marche.
A. Chuard fait rapide descriptif de la Commune de Carouge qui compte 20'000 habitants.
Le Club Carouge marche a été créé dans le but de promouvoir la marche et le walking dans la région de Carouge. Ce Club peut compter sur une subvention provenant de ville de Carouge.

- l'entrée de ce nouveau club est acceptée par applaudissement.

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

En 2014, la SAL Lugano accueillera l'AGO.
En 2015, le CM Monthey accueillera l'AGO.
En 2016, le CME La Poste accueillera l'AGO.

La date de la prochaine assemblée générale sera à communiquer le plus rapidement, ceci afin de permettre aux clubs et associations de gérer au mieux leurs assises.

13. Divers

Member Card / Licence Swiss Athletics
J. Genet fait un rapide rappel concernant la Member Card et la Licence Swiss Athletics.
Member Card -> valable pour toutes les compétitions hors stade, y compris CS.
Licences -> valable pour toutes les compétitions sur piste, y compris CS.

CS 50km en 2013
Lors de l'assemblée des Présidents et du Calendrier à Estavayer-le-Lac, il a été proposé que l'épreuve qui se déroule dans le Var (France) le 12 mai 2013, puisse être prise en compte pour le CS 50km.

Une discussion se fait entre membres
- M. Schneider s'inquiète de savoir si le club organisateur accepte de laisser terminer les athlètes suisses participant pour le CS 50km.
- Les temps sont moins restrictif selon M. Martin.
- B. Binggeli s'oppose à ce que cette épreuve compte pour le Championnat Suisse.

La proposition est soumise au vote par les membres de l'AGO.
Cette proposition est acceptée par l'assemblée
(13 voix pour / 5 voix contre / 2 abstentions)

Les personnes souhaitant participer à cette épreuve comptant pour le CS 50km sont priée de s'annoncer auprès du Chef technique FSM.
Attention la licence 2013 est obligatoire.

Record Suisse sur 35km
La Commission s'est réunie et a pris la décision de tenir compte du temps fait par A. Bertoldi lors du match des 6 Nations à Dordrecht (NL) le 30 mai 1992.

Compétition de Walking
H. Maeder souhaite qu'une différence soit faite au niveau du jugement pour un athlète dit licencié et les personnes marchant dans la catégorie Walking, surtout lors d'un départ unique.

A. Chuard propose de différencier la couleur des dossards, afin que les juges puissent différencier les 2 catégories et de faire deux classements bien distinct.

M. Martin se propose de faire imprimer et de fournir lors des prochaines compétitions des dossards avec le logo **« W »** pour les épreuves de Walking.

Site internet
J. Genet accepte de continuer la gestion du site internet.
Les clubs, les membres présents, ainsi que le CE, le remercie et l'applaudi chaleureusement.

J. Genet rappel à tous de bien vouloir lui communiquer toutes informations importantes (résultats, dates de compétitions en Suisse ou à l'étranger, etc…) susceptibles d'intéresser les clubs et les marcheurs (euses).

M. Martin nous rappel lors de la visite sur le site de ne pas oublier d'aller cliquer (pub) à droite de la page.

Homologation d'un parcours
A. Bordoli nous informe que Monsieur Antonin HEJDA résident à Fribourg est assermenté pour l'homologation kilométrique d'un parcours. Si un Club est intéressé merci de prendre contact avec lui.

Fin du mandat du CE FSM
A. Bordoli rappel aux clubs et aux membres que lors de la prochaine AGO à Lugano, le membre du CE de la FSM arrivera au terme de son mandat.
En tant que Président A. Bordoli n'est pas certain de vouloir reconduire son mandat.

La vie de la FSM est en péril tant au niveau de la relève des athlètes qu'au niveau des dirigeants.

Nous devons nous remettre en question et peut-être se poser les 2 questions suivantes :
- Sommes-nous capable de faire le nécessaire au niveau de la relève des athlètes ?
- Pour la survie de la marche en Suisse, ne devrions-nous pas être rattachez directement à Swiss Athletics ?

Le CE de la FSM propose de faire avant l'été une AGO Extraordinaire concernant l'avenir de la FSM.

Promotion de la marche
Stefano La Sorda de la SAL Lugano, nous soumets un document qu'il a réalisé pour la promotion de la marche en Suisse.
Quelques exemplaires sont à votre disposition.
Vous trouverez ce document « propagande et plus de visibilité de la Marche en Suisse » sur le site de la FSM.

Lugano Trophy
le 17 mars 2013, l'épreuve internationale sur 20km aura lieu à Lugano.
Si vous avez la possibilité de vous déplacer n'hésitez pas, de grands noms seront au rendez-vous !

Livret des courses populaires en Suisse
Des exemplaires sont à votre disposition.

Swiss Athletics « Jahrbuch »
M. Martin a relevé plusieurs erreurs.
A. Bordoli se chargera d'intervenir, afin d'apporter les rectificatifs nécessaires.

14. Honneurs

La FSM attribue ses récompenses pour 2012

Coupe FSM

1er	Cédric Hugi	130 pts
2ème	Luis Correa	126 pts
3ème	Joseph Bianco	122 pts
4ème	Paolo Ghirlanda	95 pts
5ème	Sébastien Hugi	72 pts
6ème	Urs Kaufmann	70 pts
7ème	Bernard Cossy	63 pts
8ème	Michel Rauchle	58 pts
8ème	Alexis De Coppet	58 pts

Championnat Suisse Interclubs 2012, les lauréats sont :

1er	SAL Lugano	3’676 pts
2ème	CM Cour, Lausanne	2'844 pts
3ème	CM Ecureuil La Poste	1'194 pts
4ème	CM Monthey	796 pts
5ème	CM Yverdon	664 pts
6ème	GAB Bellinzona	100 pts

Remise des prix offerts par la Famille Libotte en fonction des points CSI.

Le **Challenge Roland Estoppey** est attribué à Alex Florez Studer.
Remerciements à Roland Estoppey qui cette année encore a renouvelé son soutien aux athlètes via son challenge.

Un prix spécial FSM est attribué à Nathan Bonzon**.**

L'AGO 2012 est levée à 17h20

Pour la FSM

Christine Celant, Secrétaire